DEPUIS UN AN, DES VICTOIRES GRÂCE À LA MOBILISATION

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE À EST ENSEMBLE # NOVEMBRE 2024

Indemnité de Suivi et d'Orientation des Élèves

Le doublement de l'ISOE a été attribuée aux enseignants artistiques en septembre 2023, soit 212,50 euros brut/mois pour un temps complet. C'est 107,83 euros brut/mois en plus.

Le Régime Indemnitaire (RI) des enseignants artistiques est le plus bas de la FPT (par comparaison le RI des agents des bibliothèques d'Est Ensemble de cat A et B sans encadrement se situe entre 606 et 693 €/mois).

*La CGT demande son augmentation par la mise en place des **primes** d'attractivité de début de carrière et d'équipement informatique*

Intervenant-es en milieu scolaire

Suite à la mobilisation des Dumistes et au travail de la CGT, l'attribution d'une NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) pour les enseignants intervenant en milieu scolaire est désormais actée.

Est Ensemble devient la 2e collectivité de France à prendre en considération cette spécialité.

*Nous gardons **l'exigence** d'une transposition de cette prime pour les contractuels particulièrement nombreux dans notre filière de l'enseignement artistique. Par ailleurs nous demandons l'attribution de **l'indemnité REP/REP+** pour tous les enseignant.es en milieu scolaire*

Évolution de carrière

Après une longue bataille, nous avons obtenu la nomination de tous les lauréats du dernier concours de PEA. La nomination de tous les lauréats des concours à venir est désormais actée et se fera dans l'année qui suit le concours (pour une nomination en septembre). Pour mémoire, le taux de 50% de PEA en CRD est garanti par les textes.

Nous avons également obtenu le maintien d'un plancher de **20% de PEA en CRC**

Contractuel-les

La CGT a obtenu le passage en contrat de 3 ans après un premier contrat d'un an contre le renouvellement annuel permanent actuellement. À la fin de la 6ème année il devient CDI.

Des avancées pour toutes les filières

- des avancements de grade qui se feront désormais à 100%
- des promotions internes plus transparentes
- une revalorisation de la participation employeur à la mutuelle
- un rendez-vous de carrière tous les 5 ans avec la DRH (en commençant par les agents qui exercent les métiers les plus pénibles, les plus de 50 ans, et ceux éligibles à la promotion interne)
- l'instauration d'un congé menstruel de 12 jours par an

En cas de difficultés, demande de précisions sur ces sujets ou d'autres, contactez-nous
Permanences tous les lundis de 9h à 12h au Quadrium ou par mail cgt@est-ensemble.fr

Pour retrouver toute l'actualité syndicale, nous contacter, adhérer :

cgtestensemble.blog / facebook : cgtestensemble

EN MODE VÉNÈR

CALENDRIER DES MOBILISATIONS À VENIR

Jeudi 5 décembre : Mobilisation nationale à l'appel de l'intersyndicale

Contre

- la casse organisée de la Fonction publique
- les 3 jours de carence,
- la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- le moratoire de la GIPA;

Pour

- l'augmentation de la valeur du point d'indice,
- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services publiques
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire

à Est Ensemble

- *une revalorisation digne de ce nom des régimes indemnitaires*
- *l'équivalent NBI pour les contractuels*
- *le remplacement des postes non pourvus et l'embauche de personnel en nombre suffisant*
- *le remplacement des enseignants artistiques absents pour qu'aucun enfant du 93 ne manque un cours*

Lundi 9 décembre : États généraux de l'enseignement et de l'éducation artistique à la Philharmonie de Paris de 9h à 18h

Une Mobilisation Urgente et Nécessaire

Face à un constat alarmant de précarité, de faibles rémunérations et d'absence de perspectives, les enseignants artistiques se mobilisent.

Nous revendiquons la reconnaissance de notre utilité sociale, la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions d'exercice. Les politiques publiques en faveur de l'enseignement artistique spécialisé dispensé dans les écoles et conservatoires, comme celles en faveur de l'éducation artistique et culturelle révèlent de profondes inégalités d'accès selon les territoires : la plupart des enfants de notre pays n'ont pas accès à une pratique artistique dans le cadre scolaire. Quant au choix de s'inscrire dans les conservatoires, il peut être limité par l'éloignement géographique et une offre restreinte de disciplines et d'esthétiques.

Les pratiques artistiques, un Bien Commun à Défendre

Investir dans l'enseignement et l'éducation artistiques, c'est investir dans l'avenir, pour que chaque citoyen puisse accéder aux pratiques culturelles et créatives. Cette journée sera l'occasion de rappeler que la culture doit être au cœur de notre société, reconnue et accessible à tous.

Renseignements pour ces 2 journées &
Lien pour s'inscrire aux Etats Généraux sur notre blog :

cgtestensemble.blog

programme et réservation

en scannant le QR code